Association Force Ouvrière Consommateurs
141 Avenue du Maine - 75014 Paris
Tél. 01 40 52 85 85 - Fax. 01 40 52 85 86
Mél. afoc@afoc.net - www.afoc.net

Handicapés : une pénurie de logements inacceptable !

La loi handicap de 2005 pose le principe d'égalité des droits et des chances mais elle ne règle en rien le manque de logements à destination des personnes handicapées.

L'AFOC dénonce l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande dans le parc immobilier social public, à destination de Tous les Publics, et en particulier les personnes handicapées !

L'AFOC exige la prise en compte de tous les handicaps (physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique) par l'attribution d'un logement adapté.

Pour ce faire, l'AFOC réclame :

- **l'accessibilité effective aux logements**
- **l'exécution des travaux d'adaptation (automatisation des portes, installation de rampes, remplacement de la baignoire par une douche), d'autant que les moyens financiers sont prévus par la loi**
- **l'aménagement des parties communes, des abords des immeubles et des logements eux-mêmes afin de réduire les risques**
- **la présence des gardiens qui sont des garants de qualité de vie, d'offre de services, (aide administrative, petit bricolage...) et qui créent un lien social de qualité**

POUR VIVRE MIEUX, AGISSONS ENSEMBLE !

MON LOGEMENT, JE LE DEFENDS !